

Mémoire remis dans le cadre des audiences publiques pour le redécoupage des circonscriptions fédérales de 2022

Version finale: le 11 octobre 2022

Ottawa, le 11 octobre 2022

Les Commissaires

L'honorable juge Lynne C. Leitch

Mme Karen Bird

M. Peter Loewen

Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour l'Ontario

Case postale 37018 Southdale

London (Ontario) N6E 3T3

Objet: Mémoire de l'AFO remis dans le cadre des audiences publiques sur le redécoupage des circonscriptions fédérales en Ontario

Mesdames et Monsieur les Commissaires,

Au nom de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et des 795 760 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens qu'elle représente, je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de vous présenter ce mémoire dans le cadre des audiences publiques que vous tenez en vue du redécoupage des circonscriptions électorales fédérales en Ontario.

L'AFO est l'organisme rassembleur et la voix politique de la francophonie de l'Ontario. Elle a pour mandat de concerter la collectivité francophone de la province et agit comme organisme porte-parole pour revendiquer les droits des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes.

Représentation franco-ontarienne au Parlement du Canada

Comme vous le savez, l'article 15 10 b) i) de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* dicte que les commissaires doivent prendre en considération « la communauté d'intérêts ou la spécificité d'une circonscription électorale d'une province ou son évolution historique » dans le travail important qu'elle exécute. Nous croyons fermement que cette partie particulière de la loi s'applique toujours à nos communautés franco-ontariennes.

En février, nous avons recommandé à la commission de délimitation des circonscriptions (la commission) d'ajouter deux circonscriptions dans le Nord de l'Ontario, comme il l'a été fait pour le redécoupage des circonscriptions électorales provinciales en 2018. Depuis l'ère du gouvernement de Mike Harris, les circonscriptions fédérales et provinciales se mariaient d'un bout à l'autre de l'Ontario, amenant une cohésion dans les différentes communautés, dont les francophones.

Au niveau provincial, les changements suivants ont été faits :

- la division de Timmins—James Bay pour créer la circonscription de Mushkegowuk—Baie James et de Timmins,
- la division de Thunder Bay—Rainy River pour créer Kenora—Rainy River et Thunder-Bay—Atikokan.

Ces changements ont été apportés pour assurer la représentation autochtone et francophone dans le Nord de l'Ontario et pour que la voix du Nord soit entendue à l'Assemblée législative de l'Ontario. La décision de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales provinciales du Grand Nord en 2017 a assuré que les francophones seraient majoritaires à la hauteur de 61 % dans le nouveau comté de Mushkegowuk—Baie James, et c'est ce que nous espérons voir se réaliser au niveau des circonscriptions électorales fédérales.

Présentement, il n'y a qu'une seule circonscription fédérale en Ontario où les francophones sont majoritaires, soit Glengarry—Prescott—Russell. L'ajout d'une deuxième circonscription à majorité francophone contribuerait à maximiser les chances de représentations franco-ontariennes à la Chambre des communes.

Comme au niveau électoral provincial, ce nouveau comté correspondrait à la partie nord actuelle de Timmins—Baie James. Ainsi, le territoire qu'occupe présentement Mushkegowuk—Baie James deviendrait la deuxième circonscription fédérale à majorité francophone en Ontario.

La présence forte d'une communauté francophone a une influence directe sur la représentation de notre communauté, tant à la Chambre des communes qu'à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Pour le démontrer, l'AFO a fait une recherche sur les cinq circonscriptions électorales fédérales et provinciales où la population francophone est la plus nombreuse, soit Glengarry—Prescott—Russell, Orléans, Nickel Belt, Ottawa—Vanier et Timmins—Baie James au fédéral; et Glengarry—Prescott—Russell, Mushkegowuk—Baie James, Orléans, Nickel Belt et Ottawa—Vanier au provincial. Les résultats parlent

d'eux-mêmes. En étudiant la première langue parlée des candidates et candidats élus lors des cinq dernières élections tenues dans ces comtés, nous constatons qu'une candidate ou un candidat francophone a remporté l'élection lors de 80 % de ces scrutins (40 fois sur 50 tout palier confondu).

Députés fédéraux francophones dans les circonscriptions où les francophones sont nombreux		
Circonscription	Nombre de fois qu'un francophone a été élu lors des cinq dernières élections	Francophones élus
Glengarry—Prescott—Russell	5	Pierre Lemieux (2006 à 2015) Francis Drouin (2015 à aujourd'hui)
Orléans	4	Royal Galipeau (2008 à 2015) Marie-France Lalonde (2019 à aujourd'hui)
Nickel Belt	5	Claude Gravelle (2008 à 2015) Marc Serré (2015 à aujourd'hui)
Ottawa—Vanier	5	Mauril Bélanger (2008 à 2016) Mona Fortier (2017 à aujourd'hui)
Timmins—Baie James	0	

Députés provinciaux francophones dans les circonscriptions où les francophones sont nombreux		
Circonscription	Nombre de fois qu'un francophone a été élu lors des cinq dernières élections	Francophones élus
Glengarry—Prescott—Russell	4	Jean-Marc Lalonde (de 2007 à 2011) Amanda Simard (2018 à 2022) Stéphane Sarazin (2022 à aujourd'hui)
Orléans	3	Marie-France Lalonde (2014 à 2019) Stephen Blais (2020 à aujourd'hui)

Nickel Belt	5	France Gélinas (2007 à aujourd'hui)
Ottawa—Vanier	5	Madeleine Meilleur (2003 à 2016) Nathalie Des Rosiers (2016 à 2018) Lucille Collard (2019 à aujourd'hui)
Timmins-Baie James	4	Gilles Bisson (2007 à 2022)

Ces données démontrent l'importance que la commission doit donner à assurer que les francophones soient regroupés au sein de circonscriptions communes pour maintenir la représentation de notre minorité linguistique au Parlement.

Les francophones davantage saupoudrés que regroupés

La commission propose pourtant de baisser le nombre de circonscriptions électorales de dix à neuf dans le Nord. La communauté franco-ontarienne du Nord, tout comme l'ensemble de cette région, est à risque de perdre de son poids politique dans la proposition faite par la commission.

Par ailleurs, nous remarquons que les changements les plus importants proposés par la commission dans cette région du pays touchent les circonscriptions de Sudbury, Nickel Belt, Timmins—Baie James et d'Algoma—Manitoulin—Kapusking, qui comptent parmi les populations francophones les plus nombreuses. Les communautés francophones de cette région se retrouvent davantage saupoudrées que regroupées dans les nouvelles circonscriptions proposées.

Langue maternelle - Population par circonscriptions actuelles et proposées par la commission

Circonscriptions proposées	Population	Langue maternelle - Anglais		Langue maternelle - Français	
		Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
Cochrane—Timmins—Timiskaming	107 092	59 878	56%	40 827	38%
Kenora—Thunder Bay—Rainy River	101 097	90 431	89%	1 866	2%
Kiiwetinoong—Mushkegowuk	36 325	22 133	61%	445	1%
Manitoulin—Nickel Belt	99 268	66 104	67%	26 199	26%
Nipissing	99 149	72 411	73%	21 516	22%
Parry Sound—Muskoka	102 255	95 007	93%	1 425	1%
Sault Ste. Marie	97 299	83 401	86%	5 002	5%
Sudbury	113 618	79 569	70%	22 123	19%
Thunder Bay—Supérieur-Nord	99 035	82 647	83%	3 990	4%

Circonscriptions actuelles	Population	Langue maternelle - Anglais		Langue maternelle - Français	
		Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
Algoma—Manitoulin—Kapuskaing	80 310	53 394	66%	20 256	25%
Kenora	64 261	49 454	77%	1 111	2%
Nickel Belt	94 947	53 476	56%	36 354	38%
Nipissing—Timiskaming	89 781	70 726	79%	14 303	16%
Parry Sound—Muskoka	104 494	97 105	93%	1 471	1%
Sault Ste. Marie	79 331	69 017	87%	2 636	3%
Sudbury	95 537	66 701	70%	18 563	19%
Thunder Bay—Rainy River	82 357	73 321	89%	1 490	2%
Thunder Bay—Supérieur-Nord	83 325	68 914	83%	3 640	4%
Timmins—Baie James	80 785	49 466	61%	23 567	29%

Proportion de francophones dans les circonscriptions (langue maternelle)

Proportion de francophones dans la circonscription	Nombre de comtés (carte actuelle)	Nombre de comtés (proposition de la commission)
1 à 10 %	5	5
11 à 20 %	1	2
21 à 30 %	2	2
31 à 40 %	1	1
41 à 50 %	0	0
51 % et plus	0	0

Les tableaux de la page précédente démontrent ces éléments:

- Le poids démographique des francophones de la circonscription de Nickel Belt est préservé dans la nouvelle circonscription de Cochrane—Timmins—Timiskaming (38 % dans les deux cas).
- Comme c'est le cas dans la configuration actuelle des circonscriptions, la commission propose deux comtés comptant entre 21 et 30 % de francophones. Par contre, on voit que les francophones ont été davantage saupoudrés que regroupés dans ces circonscriptions. Actuellement, les circonscriptions de Timmins—Baie James et Algoma—Manitoulin—Kapusking comptent respectivement sur une communauté de langue maternelle francophone de 29 et 25 %, alors que les circonscriptions suggérées par la commission de Manitoulin—Nickel Belt et de Nipissing ont une population respective de 26 et 22 %.
- Dans la catégorie des circonscriptions comptant sur une population de langue maternelle francophone de 11 à 20 %, la commission propose de passer de deux à une circonscription francophone dans cette tranche. La circonscription de Sudbury demeure à la même proportion de francophones de langue maternelle, avec 19 %. Aucune circonscription ne compense pour la perte du comté de Nipissing—Timiskaming, qui compte sur une population de langue maternelle française de 16 %.

La population francophone, selon cette proposition, subi deux reculs:

- La perte de l'équivalent d'un siège ayant 16 % de francophones de langue maternelle, ce qui est plus élevé que la moyenne provinciale.
- Que les francophones ont été davantage saupoudrés que regroupés par la proposition de la commission.

Avec sa proposition, nous sommes d'avis que la commission ne respecte pas l'article 15 10 b) i) de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

Recommandation 1

Que la commission reconsidère sa proposition de réduire les circonscriptions fédérales de 10 à 9 sièges et passe de 10 à 12 circonscriptions pour suivre la carte électorale provinciale.

Si la commission devait persister à enlever une circonscription dans le Nord, nous l'encourageons du moins à revoir certaines frontières afin d'assurer un meilleur regroupement de nos communautés francophones. Par exemple, il serait intéressant d'explorer le changement suivant:

- Que la section de l'île Manitoulin de la circonscription proposée de Manitoulin-Nickel Belt soit déplacée vers la circonscription suggérée de Parry Sound-Muskoka; et, en parallèle,
- Que la commission remette la municipalité de Nipissing-Ouest dans la circonscription suggérée de Manitoulin-Nickel Belt.

Recommandation 2

Si la commission persiste à conserver neuf circonscriptions électorales dans le Nord, il est recommandé d'assurer un meilleur regroupement de nos communautés francophones.

Des données manquantes pour un choix éclairé

Selon nos connaissances, la commission se serait basée entièrement sur les données de langues officielles de 2016 avec simplement la «langue maternelle». Notre communauté s'étant grandement diversifiée au cours des dernières années, la compréhension de la communauté franco-ontarienne passe par un éventail plus large de données. Alors que nous avons inclus un tableau ci-dessous avec les données de 2021 qui comprend langue maternelle et première langue officielle parlée pour en faire la comparaison, nous voulons souligner que ces chiffres ne donnent pas un portrait complet de la population francophone. Comme le gouvernement le fait pour déterminer les services en français requis, nous recommandons que la commission se base sur les chiffres francophones qui sont utilisés dans le calcul pour la Demande potentielle de communications et de services fédéraux dans la langue officielle minoritaire.

Voici un tableau portant sur le poids francophone actuel dans chacune des circonscriptions et qui démontre les différences notables entre les différentes données linguistiques.

	Nombre de francophones (langue maternelle 2021)	Nombre de francophones (PLOP ¹ 2021)	Population totale (2021)	% de francophones (langue maternelle)	% de francophones (PLOP)
Nickel Belt	32 665	32 640	94 947	34,4	34,38
Timmins—Baie James	20 610	20 500	80 785	25,51	25,37
Algoma—Manitoulin—K apuskasing	18765	18 745	80 310	23,36	23,34
Sudbury	15 635	15 560	95 537	16,36	16,28
Nipissing—Timiskaming	12 235	11935	89 781	13,62	13,29
Thunder Bay—Supérieur- Nord	3 025	2 875	83 325	3,6	3,45
Sault Ste. Marie	2315	2095	79 331	2,9	2,64
Thunder Bay—Rainy River	1 290	1 190	82 357	1,56	1,44
Kenora	960	840	64 261	1,5	1,3
Parry Sound—Muskoka	1280	1 150	104 494	1,22	1,1

Recommandation 3

Que la Commission publie les données les plus récentes sur les populations francophones des circonscriptions proposées lorsqu'elle soumet une proposition de réforme de la carte électorale, et que la Commission se sert des données plus inclusives dans son analyse, à partir des chiffres utilisés pour la « Demande potentielle de communications et de services fédéraux dans la langue officielle minoritaire ».

Dans votre analyse pour la révision finale des limites des circonscriptions électorales, je vous demande d'assurer de ne pas diluer la présence et la voix des

¹ PLOP = Première langue officielle parlée

Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens en les divisant de manière à diminuer leur poids par circonscription.

Je vous remercie de votre invitation à soumettre un mémoire ainsi que pour toute l'attention portée à celui-ci et je vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères.

Le président,



Carol Jolin